**LETTRE 3 : LETTRE POUR AVERTIR LES PARENTS EN CAS D’ÉCLOSION DE PÉDICULOSE**

Date : 

**AUX PARENTS**

**OBJET : PÉDICULOSE (POUX DE TÊTE) DANS L’ENTOURAGE DE VOTRE ENFANT**

***Examinez la tête de votre enfant.***

Il y a actuellement, dans le groupe que fréquente votre enfant, plusieurs personnes qui sont infestées par des poux de tête.

Afin d’éviter la contagion, nous vous demandons d’examiner la tête de votre enfant et celle des autres membres de la famille, puis de traiter les personnes qui ont des poux ou des lentes.

Il faut préciser que les poux ne causent pas toujours des démangeaisons.

***Dépliant d’information***

Vous trouverez ci-joint un dépliant vous expliquant comment faire l’examen visuel de la tête de votre enfant. Ce dépliant vous fournira également des conseils et des renseignements pratiques sur la pédiculose du cuir chevelu; notamment les procédures de traitement. **Conservez-le précieusement.**

***Si votre enfant a des poux ou des lentes…***

**Il est très important qu’un enfant infesté soit traité le plus rapidement possible.** N’oubliez pas d’aviser l’école en cas d’infestation ou de persistance des poux dans votre milieu familial afin d’éviter la transmission de ceux-ci aux autres enfants.

Une lettre semblable à la présente ne vous sera pas envoyée chaque fois qu’une apparition de poux nous sera signalée. C’est pourquoi il est important de la conserver et de vous y référer au besoin. Nous profitons de l’occasion pour vous rappeler l’importance d’examiner régulièrement la tête de votre enfant, tout au long de l’année scolaire.

Merci de votre collaboration!

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Direction de l’école

N. B. : Pour plus d’information, communiquez avec le service Info-Santé de votre CLSC.